Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_201-DE

DCM DU 9 JUILLET 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.201*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **9 juillet** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 3 juillet 2026 - Date d'affichage : 13 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

23 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Ronan SALAÜN, Sébastien SIMONOT, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Claire BRIDEL, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Awena KERLOC'H, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

6 excusés : Messieurs Jacques BELLONCLE, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, et Mesdames Chantal FRANCANNET, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE.

6 pouvoirs : Messieurs Jacques BELLONCLE (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Patrice RUBERTI (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), et Mesdames Chantal FRANCANNET (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN DUFFÉE), Anne BOUCARD (qui a donné pouvoir à Gwénaël DUMONT) et Ingrid BIRÉE (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H).

Secrétaire de séance : Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_201-DE

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL AVEC LES COMMUNE DE LA BOUEXIERE ET SAINT-AUBIN-DU-CORMIER

VU le Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT les partenariats culturels existants entre les villes de Saint-Aubin-du-Cormier, La Bouëxière et Liffré ;

Elsa RUCKERT, 5ème adjointe en charge de la Culture, Communication, Relation citoyenne, rappelle à l'assemblée que les communes de La Bouëxière, Saint-Aubin-du-Cormier et Liffré sont amenées à collaborer régulièrement autour de la production et de la réalisation de manifestations culturelles dans le cadre d'une coopération intercommunale afin de garantir un équilibre du territoire.

Cette coopération s'appuie sur des valeurs communes et des axes politiques volontaristes, ouverts sur la citoyenneté :

- Multiples accès à la culture, ouverte à tous ;
- Expression artistique sous toutes ses formes.

Son ambition est de :

- Créer des espaces de culture et de solidarité à l'échelle de Liffré-Cormier Communauté ;
- Impulser de nouvelles dynamiques culturelles et artistiques solides et innovantes sur l'ensemble du territoire ;
- Prendre en considération l'accessibilité culturelle qui demeure l'une des problématiques principales des territoires.

Cette convention, signée par les maires des 3 communes concernées, a pour objectif de :

- Valider les modalités du partenariat en vue d'une collaboration active et du portage de projets culturels communs ;
- Définir le cadre de sa mise en œuvre opérationnelle, lequel pourra être complété, le cas échéant, par des avenants relatifs à toute action, manifestation ou spectacle mené conjointement.

Son renouvellement est annuel, avant le début de la saison culturelle.

Pour la saison 2026-2027 les collaborations sont les suivantes et donneront lieu à la signature d'avenants par les adjoint.es à la culture :

- Ladaniva
  - Samedi 3 octobre 2026
  - Entre Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier
- Mo'Ti Teï
  - Dimanche 15 novembre 2026
  - Entre Liffré et La Bouëxière
- The loop
  - Vendredi 12 mars 2027
  - Entre Liffré et Saint-Aubin-du-Cormier

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_201-DE

- Ma langue maternelle va mourir
  - Dimanche 21 mars 2027
  - Entre Liffré et St-Aubin-du-Cormier
- Haru No Iro
  - Sam. 22 et dim. 23 mai 2027
  - Entre Liffré et La Bouëxière

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE les termes du renouvellement de la convention cadre de partenariat entre Liffré, Saint-Aubin-du-Cormier et La Bouëxière ;
- AUTORISE Monsieur Le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr